

Les
Petits Déjeuners
de l'**AARHSE**

De la sobriété énergétique aux restrictions d'usage

Les ménages en précarité face à la hausse

des prix de l'énergie

15 novembre 2023 - Paris



Antoine COROLLEUR, *Président de l'AARHSE*

Bonjour et bienvenue à toutes et à tous. Nous sommes réunis ce jour dans le cadre des rencontres organisées par l'Association académique pour la recherche historique et sociologique dans le domaine de l'énergie. L'AARHSE a été créée à l'initiative de la FNCCR et a pour objectif de valoriser et soutenir la recherche et le partage de connaissances dans le domaine des sciences humaines et sociales se rapportant à l'énergie. Les rencontres organisées par l'Association permettent ainsi d'explorer des thématiques ayant trait au monde de l'énergie sous un angle différent, grâce à l'apport des sciences humaines et sociales.



Lors d'une précédente édition, nous avons eu l'occasion d'entendre des intervenants venus débattre de la relation entre l'évolution des paysages et la

production et la consommation d'énergie, ainsi que de la façon dont ces changements sont perçus et acceptés par les populations locales.

En raison d'une actualité sociale préoccupante, nous avons souhaité inscrire ce petit déjeuner - débat de l'AARHSE dans le cadre de la troisième édition de la Journée nationale contre la précarité énergétique (JCPE), initiée par la Fondation Abbé Pierre. Intitulée « De la sobriété énergétique aux restrictions d'usage : les ménages en précarité face à la hausse des prix de l'énergie », cette rencontre réunit des sociologues, des experts de la lutte contre la précarité énergétique et le président d'une AODE, le Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise, membre de la FNCCR. Je les remercie tous chaleureusement d'avoir répondu à notre invitation. Je cède la parole à Jean-Philippe Fouquet, éminent sociologue et membre du Conseil scientifique de l'AARHSE, qui animera cette réunion.

Jean-Philippe FOUQUET, Sociologue, chercheur permanent au sein de l'UMR-CNRS CITERES, Université de Tours, membre du Conseil scientifique de l'AARHSE

Bonjour à toutes et à tous. C'est avec un grand plaisir que j'ai accepté d'animer ce temps d'échange. S'inscrivant dans le cadre de la troisième édition de la Journée contre la précarité énergétique, cette rencontre se fixe plusieurs objectifs, notamment :

- **Éclairer une notion - la précarité énergétique - dont nous constatons que la définition et les contours ne sont ni stables ni unanimement partagés.** L'ADEME et l'Observatoire national de la précarité énergétique proposent la définition suivante : « *Est en situation de précarité énergétique, une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat* ». J'inviterai les intervenants qui le souhaitent à enrichir cette définition et à nous dire de quoi et de qui nous parlons lorsque nous évoquons la précarité énergétique ;
- **Poser les enjeux sociétaux relatifs à la précarité énergétique.** L'actualité sociale en la matière est préoccupante. La présente crise et les interrogations autour de la volatilité haussière mettent très spécifiquement en lumière le sujet de la précarité énergétique. Nombreux sont les témoignages qui font état d'une dégradation des conditions de vie ou d'habitat, ce qui met en danger les personnes concernées. L'actualité est d'autant plus préoccupante que ce contexte de crise est propice à des déclarations, des affirmations et des suggestions d'action, dont certaines sont pour le moins discutables. Il est à noter que la notion d'enjeux sociétaux recouvre également les problématiques d'inégalité sociale et de stigmatisation, qui doivent nous mobiliser et nous alerter ;
- **En soutenant et en mobilisant sans relâche les sciences humaines et sociales, l'AARHSE souhaite contribuer à la réflexion et au débat autour**

de la sobriété et de la précarité en proposant un « pas de côté » et en invitant chacun à sortir des approches et des visions dominantes dans le domaine de la précarité énergétique. Il convient de constater que ces approches et ces visions sont en partie incapables d'appréhender un phénomène complexe et protéiforme et d'y apporter des réponses satisfaisantes, à savoir partagées et pérennes.

Ce matin, nous avons le plaisir d'accueillir :

- **Ute Dubois, vous êtes professeure associée à l'ISG (International Business School) et membre de l'AARHSE.** Vous vous intéressez à la précarité énergétique depuis plus de 10 ans. Entre 2017 et 2022, vous avez participé à un réseau européen de chercheurs, le réseau ENGAGER COST, et co-édité en 2020 un ouvrage sur la précarité énergétique dans l'Europe postcommuniste. Vous êtes l'auteure de plusieurs articles scientifiques sur des thèmes tels que l'identification des ménages en précarité énergétique, le rôle de la confiance dans la mise en œuvre d'aides aux ménages en précarité énergétique ou les méthodes qualitatives pour étudier les ménages.
- **Johanna Leconte, vous êtes docteure en psychologie sociale.** Depuis 2007, vous vous intéressez aux conditions et aux facteurs impactant les changements de comportement. Depuis 2021, vous êtes présidente de l'entreprise Eco CO₂ que vous avez intégrée en 2015 en tant que chercheuse. Cette entreprise compte 160 membres sur le territoire national qui œuvrent quotidiennement à la transition écologique en accompagnant les organisations et les citoyens sur les problématiques de sobriété énergétique, sur les questions de mobilités et de transports durables, sur les impacts carbone et plus globalement sur la RSE.
- **Maïder Olivier, vous êtes chargée de plaidoyer et mobilisation à la Fondation Abbé Pierre** et coordinatrice de la journée nationale contre la précarité énergétique.
- **Éric Pérez, vous êtes président du Sigerly, le Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise.** Depuis juillet 2020, vous êtes également conseiller métropolitain à la métropole de Lyon, conseiller municipal de la ville de Saint-Genis-Laval et président du groupe Saint-Genis Verte, Solidaire et Citoyenne.
- **Nadine Roudil, vous êtes professeure des universités à l'École nationale supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine,** rattachée au Centre de Recherche sur l'Habitat, équipe UMR-CNRS Lavue. Vos travaux portent sur la place de l'habitant en ville à partir de la thématique du rapport à la norme. C'est à partir de cet axe que vous questionnez la transition énergétique et la place prise par la sobriété dans la fabrique de la ville, en tenant compte des politiques publiques de l'énergie et de la sobriété énergétique domestique. Vous vous intéressez aux injonctions aux économies d'énergie adressées aux ménages depuis le milieu des

années 1970, et aux mécanismes de désignations des déviants, de production des inégalités sociales et de leur traduction spatiale. À travers la question énergétique, vous vous attachez à examiner les caractéristiques de l'action publique et de ses agents lorsqu'ils édictent les principes d'un vivre en ville et créent une situation d'incitation au changement adressé aux citoyens et aux catégories populaires en particulier. Vous avez de nombreuses publications à votre actif, notamment le numéro de la revue *Géographie, économie, société*, intitulé « Villes, Territoires et énergies : enjeux et défis actuels » datant de 2017.

Je voudrais également saluer **Coralie Robert**, qui n'a pu participer à cette table ronde. **Les membres du comité scientifique de l'AARHSE ont lu et apprécié sa thèse, soutenue en 2021¹, et nous souhaitons, au nom de l'AARHSE, saluer la qualité de ce travail, qui a très largement inspiré la thématique du jour.**

Pour commencer notre échange, il serait utile de préciser ce qui est entendu par la notion de précarité énergétique, sachant qu'elle renvoie à des situations extrêmement diverses. Pour le dire plus simplement, **de qui et de quoi parlons-nous lorsque nous évoquons la précarité énergétique ? Comment appréhendez-vous cette notion dans le cadre de vos activités respectives ?**



Maïder OLIVIER, Chargée de Plaidoyer et Mobilisation Mal-Logement et Précarité Énergétique, Fondation Abbé Pierre/Collectif des Associations Unies

La Journée nationale contre la précarité énergétique se tiendra le 23 novembre et rassemble de nombreux acteurs. Cet événement, initié par notre Fondation, vise à rassembler un large panel d'acteurs impliqués dans les questions de précarité énergétique. **Pour notre part, nous nous appuyons sur la définition de la précarité énergétique formulée par l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE). Cette définition a été inscrite dans la loi**

¹ *Faire face à l'expression d'un impératif de sobriété énergétique : du conseil à l'injonction, les stratégies de ménages précaires en France*, thèse de sociologie - Université Paris Nanterre

Grenelle 2, mais elle ne permet pas de dénombrer l'intégralité des personnes concernées. L'ONPE évalue cet effectif en comptabilisant au sein des 30 % de ménages les plus pauvres, ceux qui consacrent plus de 8 % de leurs revenus à l'énergie (taux d'effort énergétique) et/ou souffrent du froid dans leur logement. La prise en compte du ressenti permet d'élargir cette notion afin d'inclure les personnes dont le taux d'effort énergétique ne dépasse pas 8 %, mais qui se restreignent. Cette mesure est réalisée à partir des enquêtes nationales logement. L'enquête de 2013 avait montré que 12 millions de personnes étaient en situation de précarité énergétique. L'enquête de 2020 permettra de déterminer si ce nombre a évolué. En ce qui concerne l'habitat, la notion de précarité énergétique implique la domiciliation dans des passoires thermiques ou des logements mal isolés. Ces deux critères nous permettent de définir nos actions de lutte, à savoir aider les ménages à payer leurs factures et à réaliser la rénovation thermique de leur logement.

Éric PEREZ, Président du Sigerly-Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise

Au regard des étés que nous vivons désormais en France, on peut supposer que la notion de confort estival devra à l'avenir être prise en compte dans la définition de la notion de précarité énergétique. Il me semble que la précarité énergétique n'est qu'une précarité parmi tant d'autres et qu'elle est souvent mise de côté. Quand une personne fait face à des difficultés pour se loger et se nourrir, elle aura tendance à limiter ses dépenses énergétiques. Ces sujets n'étaient pas, jusqu'à présent, traités à travers des politiques publiques spécifiques. Par ailleurs, il convenait de veiller à ne pas nuire à l'attractivité de nos territoires. Il me semble important d'éviter les idées préconçues dans ce domaine. **Les catégories les plus défavorisées sont les plus frappées par la précarité énergétique, mais elles ne sont pas les seules.** À titre d'exemple, un couple de retraités domiciliés en banlieue ouest de Lyon et bénéficiant d'une pension restreinte, confronté à la hausse des coûts de l'énergie et de l'alimentation, est susceptible de basculer dans la précarité énergétique. Ce type de ménage ne sait pas vers qui se tourner et est difficilement repérable par les acteurs sociaux. Il existe d'une part, une sobriété choisie, à laquelle nous avons tous été largement invités à participer, et d'autre part, une sobriété subie, qui est issue de la hausse des coûts de l'énergie, et qui est liée à un problème d'habitat.

En ce qui concerne les ménages qui restreignent leur consommation, nous nous sommes intéressés à la manière dont les AODE et les concessionnaires (GrDF, EDF et ENEDIS) pouvaient localiser les zones les plus concernées. Nous avons réalisé un test sur la commune d'Oullins en croisant les données de nos concessionnaires, ce qui nous a permis de cartographier les zones concernées par la précarité énergétique. Outre les deux quartiers de la politique de la ville, nous avons constaté que la grande rue située en centre-ville était également impactée. Cette situation est liée au grand nombre de logements non rénovés dans cette zone. En tout état de cause, la précarité énergétique est susceptible de toucher des catégories de population qu'on aurait pu croire à l'abri.

Ute DUBOIS, Professeure associée à l'ISG International Business School

Dans la littérature anglophone, une définition courante de la précarité énergétique met en avant l'incapacité à disposer du niveau de service énergétique socialement et matériellement nécessaire. Dans ce cadre, plutôt que l'utilisation d'une quantité d'énergie, il est préférable de s'intéresser aux services énergétiques disponibles et à la notion de consommation nécessaire, étant entendu que cette notion mérite d'être interrogée. Cette définition est intéressante en ce qu'elle met en avant non seulement les nécessités matérielles, mais également les nécessités sociales. Il peut s'agir, par exemple, d'avoir un logement suffisamment chauffé pour inviter quelqu'un chez soi ou pour que ses enfants puissent faire leurs devoirs dans de bonnes conditions et que toute la famille n'ait pas à se regrouper dans une seule pièce. Comme la définition de la précarité énergétique couramment utilisée en France, cette définition nous oblige à définir des méthodes de mesure de ce phénomène. **En fonction de ce que l'on décide de mesurer, les populations identifiées ne seront pas les mêmes. Il n'existe pas de définition objective permettant de comptabiliser les personnes en situation de précarité énergétique.** À supposer que nous disposions d'une méthode de mesure, se poserait ensuite la question de l'identification. Une définition mesurable ne permet pas en pratique d'identifier toutes les personnes confrontées à la précarité énergétique, puisque certaines ne se considèrent pas comme concernées par cette problématique. En conséquence, une partie importante de ce phénomène est caché. On peut citer le cas de certaines personnes âgées dont le taux d'effort énergétique est considérable ou de jeunes adultes, notamment des étudiants, qui se retrouvent en difficulté lors de l'occupation d'un premier logement. La reconnaissance sociale de ces difficultés diffère en fonction des catégories.

Johanna LECONTE, Docteure en psychosociologie, Présidente d'Eco CO2

Il est également à noter que de nombreux ménages précaires mettent leur santé en danger en adoptant des pratiques nocives. À titre d'exemple, certaines personnes coupent entièrement leur chauffage durant les périodes froides. Je partage les propos qui viennent d'être tenus concernant l'identification. **Il est aujourd'hui très difficile de disposer d'un indicateur permettant de caractériser une population en situation de précarité énergétique.** C'est un sujet sur lequel nous devons tous travailler.

Nadine ROUDIL, Professeure de sociologie, École d'architecture de Paris

Je m'autorise un pas de côté. En sociologie, la précarité énergétique est aussi un moyen de se pencher sur le lien entre énergie et inégalités. Cette notion est apparue en Angleterre dans les années 1990. Elle renvoie beaucoup aux questions économiques, alors que le sujet est bien plus complexe. En effet, à l'origine elle ne prend pas en compte les mobilités ou la disparité entre territoires. À titre d'exemple, un cinquième de la population de la région Rhône-Alpes est susceptible d'être en situation de précarité énergétique, alors que cette proportion est de 10 % à l'échelle nationale. Dans ce contexte, le terme s'est transformé au cours des années. Il a été question de pauvreté énergétique et de vulnérabilité énergétique. **La précarité énergétique concerne tout d'abord la formulation d'un problème public.** L'action publique se saisit de cette

question, d'une manière parfois chaotique. Elle est associée au mal-logement, qui existe depuis très longtemps. L'autre dimension essentielle est le prérequis technique, à savoir le recours à des solutions techniques pour résoudre ce problème. **On note la mise en place de politiques publiques de maîtrise de la demande de l'énergie et la création d'un marché des solutions. On constate que cet ensemble s'éloigne de la réalité du problème en inscrivant la question de la précarité énergétique dans la question économique, alors qu'il faut la mettre en lien avec la notion de la sobriété.** Notre société nous engage depuis très longtemps à consommer de l'énergie. Dès les années 1950, la société s'est structurée autour de la consommation de l'énergie associée au bien, ce qui structure nos valeurs et nos comportements. De ce fait, nos pratiques nous engagent, sous le masque de la consommation de masse, à consommer de l'énergie. La question de la consommation énergétique engage nos réponses permanentes à la question des consommations de manière générale.

Jean-Philippe FOUQUET

Vous expliquez qu'il faut également étudier les problématiques de santé ou de mobilité. Les publics touchés sont plus nombreux que ce que l'on pourrait penser. Vous nous dites aussi, à juste titre, que les profils de ménages associés à la précarité énergétique désignent des publics spécifiques. **Comment expliquez-vous cette construction d'une figure du précaire qui ne renvoie pas à la diversité observée sur le terrain ? Pourquoi ces ménages sont-ils désignés en particulier, alors que la réalité est plus complexe, et alors que 1) beaucoup d'entre eux mettent en œuvre de nombreux gestes pour réduire leur consommation, 2) leurs marges de manœuvre sont faibles voire inexistantes, et 3) ils ne sont pas les plus gros consommateurs d'énergie ? Pourquoi, selon vous, a-t-on tendance à observer des actions qui ciblent certains publics en particulier ?**

Nadine ROUDIL

Simplement parce que ce sont les publics les plus accessibles. Ils sont acculturés à la présence de l'action publique et ont le réflexe, qui est légitime, de solliciter de l'aide. Pourtant, la question de la sobriété énergétique se joue à tous les niveaux de la société : il s'agit de s'interroger sur l'usage que l'on peut faire de certains objets et de ce dont nous avons besoin. **Je regrette cette rhétorique désajustée qui consiste à toujours responsabiliser les mêmes individus, alors qu'en réalité, la majeure partie des consommations découle des populations qui en ont les moyens.** Dans les années 1980, l'explosion du crédit à la consommation pallie une symbolique de la consommation. Les enquêtes portant sur les populations les plus précaires montrent d'ailleurs qu'elles font tout pour éviter de consommer tout en regrettant de ne pouvoir le faire, ce qui renvoie à la notion de consommateur contraint. Nous touchons là à la réflexion sur les normes et les valeurs qui sous-tendent ce que nous sommes socialement et qu'il faudrait, selon moi, modifier pour pouvoir changer ce besoin de consommer qui engage de la consommation d'énergie en permanence.

Éric PEREZ

Nous sommes tous conscients que les plus précaires vivent déjà l'effort de sobriété de manière contrainte, alors qu'ils veulent vivre comme chacun. Il n'y a pas de raison pour qu'ils n'aient pas accès aux mêmes objets. Pour les classes moyennes, il apparaît que la sobriété énergétique est une contrainte inadmissible. En revanche, pour de nombreuses personnes âgées, c'est une mesure de bon sens, qui était, de fait, appliquée autrefois par la majorité de la population. Un important travail a été réalisé par l'agence de l'urbanisme de Lyon afin de déterminer la part de la précarité énergétique liée à la mobilité d'une part et à l'habitat de l'autre. Pour la plupart des habitants, la précarité énergétique était avant tout une conséquence de la hausse des coûts de l'énergie, plutôt qu'une problématique liée à l'habitat. Ils étaient plus enclins à consentir des efforts de sobriété en matière de consommation domestique plutôt que dans le domaine de la mobilité. À Lyon, le Fonds de Solidarité Logement n'est pas entièrement utilisé, soit parce que les citoyens ne connaissent pas ce dispositif, soit parce que les ménages les plus défavorisés sont lassés de se sentir assistés et renoncent à leur aide.



Jean-Philippe FOUQUET

Un ménage sur cinq n'utilise pas le chèque énergie auquel il a droit. La question des indicateurs m'a toujours perturbée. Mon étonnement ne concerne pas tant les publics spécifiquement visés que la manière dont ils sont visés. Il ne s'agit pas uniquement d'accompagner les personnes en précarité, mais souvent de les stigmatiser et de les culpabiliser.

Maïder OLIVIER

C'est important de définir les indicateurs pour cibler les aides. La Fondation Abbé Pierre ne promeut pas les politiques de sobriété énergétique ciblant exclusivement les plus précaires. L'un des objectifs de la journée contre la précarité énergétique était précisément de sortir du récit de sobriété autour de la précarité énergétique pour parler de bâti et de précarité. Les aides ne ciblent pas suffisamment les personnes qui en auraient besoin. Ainsi, le chèque énergie concerne uniquement les ménages dont le revenu fiscal de référence par

unité de consommation est inférieur à 11 000 €, ce qui est trop restrictif. La Fondation Abbé Pierre demande l'élargissement des bénéficiaires. Selon le baromètre du médiateur national de l'énergie, 53 % des répondants indiquent ne pas pouvoir faire plus d'effort de sobriété énergétique.

Jean-Philippe FOUQUET

C'est intéressant. **Ces personnes déclarent ne pas pouvoir faire plus. Pourtant, on a le sentiment qu'il faut toujours leur en demander plus.**

Maïder OLIVIER

Pour les personnes confrontées à une forte précarité, l'énergie devient un poste d'économie, notamment si le maintien dans le logement ou la nourriture sont en jeu. Le manque de ciblage dans les aides bénéficie davantage aux plus riches, comme le montre l'exemple du bouclier tarifaire. Ainsi, les 10 % les plus riches ont gagné en moyenne 460 € grâce au bouclier tarifaire, contre 270 € pour les 10 % les plus pauvres.

Ute DUBOIS

Votre question m'a fait songer à l'expression anglaise « **deserving poor** », qui **sous-entend que les personnes recevant une aide doivent la mériter**. Cet aspect joue peut-être un rôle. En effet, les approches en matière de précarité énergétique sont souvent centrées sur le fait de recevoir ou distribuer des aides, lesquelles doivent atteindre leurs objectifs. Dans ce cadre, **ceux qui reçoivent une aide sont censés être plus économes dans leur consommation énergétique**. Cela renvoie aussi à la distinction entre le fait d'être bénéficiaire d'une aide et le fait d'avoir des droits. La seconde approche exige de réfléchir collectivement à la manière de définir le droit à l'énergie pour tous. Je rejoins ce qu'a dit Madame Roudil au sujet de l'injonction à consommer. Nous vivons encore tous dans un monde où nous voulons toujours plus et souhaitons consommer plus, ou, en tout cas, nous ne nous projetons pas dans un monde où nous allons nous restreindre. **Nous sommes peut-être arrivés à un moment de l'histoire où il nous faut réfléchir collectivement à la manière de revenir à des modes de consommation plus sobres.**

Jean-Philippe FOUQUET

Selon vous, les anciennes générations, nos grands-parents, avaient une vraie sensibilité aux économies d'énergie, que nos parents ont désappri.

Ute DUBOIS

Oui, les anciennes générations consommaient les ressources avec parcimonie. Nous avons vécu une période de surabondance, mais nous allons devoir nous interroger sur la manière de réduire nos consommations. La sobriété est une solution de bon sens. Toutefois, **lier la notion de sobriété au fait d'être**

bénéficiaire d'une aide et donc d'être en situation de précarité énergétique est paradoxal.

Jean-Philippe FOUQUET

Madame Leconte, Eco CO2 se fixe des missions pour aider les gens à faire autrement, faire différemment et apprendre, notamment autour de la donnée.

Johanna LECONTE

Je souhaiterais revenir tout d'abord sur votre interrogation concernant le ciblage de certaines populations spécifiques. La première explication possible est la facilité. Il est très facile de toucher ces publics captifs. Par ailleurs, **il est sans doute plus aisé et valorisant d'aider cette catégorie de population que de restreindre les CSP+ ou de mener une politique frontale contre ceux qui consomment comme ils le souhaitent, sans se soucier de sobriété.** Eco CO2 part du principe que tout le monde doit être accompagné pour assurer une montée en compétences. Nous constatons que la majorité des personnes, précaires ou non, ne savent pas utiliser leurs équipements, notamment leur chauffage ou leur ballon d'eau chaude. Nous nous attachons à fournir ce type d'informations et mettons en avant la possibilité d'afficher la consommation d'énergie. En effet, il est plus difficile d'agir lorsqu'on n'a pas conscience de l'impact de nos pratiques au quotidien. Nous incitons les ménages à se doter d'afficheurs. Un programme que nous avons mené de 2017 à 2021 sur les ménages précaires a montré que cette approche les avait fortement aidés à ajuster leurs pratiques.

Jean-Philippe FOUQUET

Il est vrai que quand le chauffage est mis en marche en octobre sans possibilité d'intervenir sur les installations dans les logements, la régularisation thermique se fait malheureusement souvent en ouvrant les fenêtres.

Que se passerait-il si les prix devaient continuer à augmenter ? Les outils d'accompagnement comme le chèque énergie ou MaPrimeRénov' suffiront-ils en cas d'augmentation brutale des coûts de l'énergie ? La FNCCR est très mobilisée sur le sujet d'un prix juste de l'énergie, au travers d'une réglementation publique des prix de l'électricité, et également concernant l'interdiction des coupures pour impayés. La Fondation Abbé Pierre a également pris des positions extrêmement claires sur ces sujets.

Maïder OLIVIER

À la Fondation Abbé Pierre, nous sentons un vrai changement d'attention politique et médiatique autour de la crise énergétique et sur les questions de la précarité énergétique. Alors qu'en 2022, la France se demandait comment elle passerait l'hiver, les positions ont changé au cours des derniers mois comme si le problème était derrière nous. Ainsi, le bouclier tarifaire sur le gaz a été interrompu et celui sur l'électricité revu à la baisse. Pourtant, nous constatons

que les factures continuent à augmenter et que les ménages sont très préoccupés par cette situation. En conséquence, il faut craindre une hausse du nombre de personnes incapables de régler leurs factures et qui tomberont dans la précarité énergétique. **L'action du Gouvernement est très centrée sur la rénovation thermique, ce que nous saluons, mais cela reste une solution de moyen ou long terme. Cela ne peut pas se faire au détriment des aides au paiement des factures d'énergie et des aides d'urgence.** Deux chèques énergie ont été distribués en 2022. Le chèque énergie octroyé en 2023 constitue une mesure dérisoire. C'est pourquoi nous demandons le triplement du montant de ce chèque. On constate une hausse de 10 % des interventions pour impayés d'énergie entre 2022 et 2023. La précarité énergétique est avant tout une question sociale. Nous déplorons que cet aspect soit peu pris en compte dans l'action du Gouvernement.

Jean-Philippe FOUQUET

Ce que vous dites sur la rénovation de l'habitat pose la question des temporalités. Il faut être non seulement capable de répondre à des situations urgentes, mais également de travailler sur le long terme. Considérez-vous être entendus par les parlementaires ?

Màider OLIVIER

C'est une question de choix des priorités politiques. **Nous portons la question du reste à charge, qui doit être juste pour les ménages et tendre vers zéro pour les plus précaires.** Il me semble que nous sommes assez entendus. L'Agence nationale de l'habitat (Anah) a annoncé une réforme de MaPrimeRénov' pour 2024 qui devrait permettre de porter le reste à charge à 10 % pour les ménages les plus précaires. Cette aide pourrait être complétée par des aides des associations et des collectivités. Ce serait une réelle avancée dans la mesure où ce montant serait cohérent avec le coût des travaux de rénovation d'une passoire thermique. **Le gros point noir concerne la question purement sociale de l'aide au paiement des factures d'énergie.**

Éric PEREZ

Je partage ces analyses. **Le travail sur la réforme du marché de l'électricité suggère que les prix seront stabilisés à un niveau relativement élevé. Les marchés de gros de l'électricité et du gaz viennent de se stabiliser en attendant la prochaine crise géopolitique.** Plusieurs plans de rénovation massive des logements ont été lancés au cours des 10 ou 15 dernières années. Les objectifs sont néanmoins encore loin d'être atteints. **Il faut donc également être capable d'apporter des solutions d'aide à court terme pour faire face aux hausses brutales des prix de l'énergie.** Des aides existent, mais il faut les connaître et les solliciter. Par ailleurs, **je partage la demande de la Fondation Abbé Pierre de mise en place d'un service minimum de l'électricité.** Il serait temps de revoir le décret de 2008 concernant le droit à l'électricité et de mettre en place un niveau minimum d'électricité et de mettre un terme aux coupures.

Nadine ROUDIL

Nous avons constaté cet hiver qu'il était possible d'économiser de l'énergie. Toutefois, la contrainte par le manque n'est pas efficace. Il faut s'interroger sur les dimensions structurelles de notre rapport à l'énergie. Il me semble qu'il faut faire en sorte que l'énergie ne soit plus soumise aux logiques de marché. Nous sommes sans cesse en train de rebondir sur des solutions issues de la nouvelle gestion publique (*new public management*). Or ces procédures ne sont pas adaptées à la résolution de questions qui échappent à la dimension technique. À titre d'exemple, nous observons que l'étiquette énergie (DPE) devient une valeur immobilière. Il faudrait commencer par réfléchir à la qualité de l'habitat et à la mise en œuvre d'une vraie rénovation énergétique, sachant que l'énergie la moins chère est celle qui n'est pas consommée. Il s'agit, pour les populations les plus précaires en tout cas, d'une des solutions les plus importantes à mobiliser. Coralie Robert a établi que 50 % des logements privés appartenaient à 3,5 % de la population. Cette catégorie dispose de 5 logements ou plus en gestion. Ce gisement de logements compte 45 % de passoires énergétiques. Il faut déplacer le regard et ne pas se contenter de disposer d'un référentiel technique comme le DPE, que les gens ne connaissent pas. 56 % de la population française vit dans des pavillons, qui sont souvent anciens, puisque ce type d'habitat a été massivement développé à partir des années 1950. De nombreux ménages, qui disposaient jusqu'à présent des moyens de vivre, risquent d'être confrontés à la précarité énergétique et seront obligés d'effectuer des arbitrages. Il est important de se rendre compte que les populations les plus pauvres ne sont qu'une partie du problème. Il importe de considérer le sujet de manière plus globale.



Jean-Philippe FOUQUET

Cela me renvoie à la notion de variation d'échelle. **Il existe de nombreuses données concernant les sous-consommations et les surconsommations. Elles révèlent des inégalités territoriales frappantes.**

Maïder OLIVIER

En effet, ce constat peut être établi avec par exemple une carte réalisée à l'échelle de la ville de Paris portant sur les consommations d'énergie par arrondissement qui relève que les consommations sont beaucoup plus élevées dans les quartiers du sud-ouest de la ville qui comprend la population la plus aisée².

Un autre levier sur lequel il est très difficile d'agir est la propriété privée. **Les locataires sont plus touchés par la précarité énergétique que les propriétaires, mais disposent de peu de moyens pour rénover leur logement.** La loi prévoit d'interdire la location des passoires thermiques en suivant un calendrier progressif. Il est en outre prévu que les locataires puissent tenter des recours contre leur propriétaire. Malgré le caractère progressif et nécessaire de ce dispositif, il a suscité une levée de boucliers, ce qui montre à quel point **il est difficile d'agir sur les questions de mal-logement qui renvoie souvent à la propriété privée.** Il est ainsi, à titre d'illustration, très difficile d'aborder la question de la réquisition des logements vacants.

Jean-Philippe FOUQUET

Je reviens sur cette carte qui m'a frappée. Quand vous la montrez aux décideurs politiques, êtes-vous plus audibles ?

Maïder OLIVIER

Nous sommes certainement audibles, mais d'autres acteurs défendant des intérêts différents des nôtres le sont également. D'autres lobbies économiquement plus puissants que la Fondation Abbé Pierre ont un autre agenda. Ces derniers mois, nous avons malheureusement perdu de nombreux combats.

Jean-Philippe FOUQUET

Monsieur Perez, lors de nos discussions, vous sembliez regretter l'absence des données disponibles relatives aux surconsommations et sous-consommations, alors même que ces informations permettraient d'agir de manière préventive plutôt que curative.

² Les quartiers les plus énergivores - sources : APUR, ENEDIS, GRDF, CPCU - 2020, Infographie *Le Parisien* - 5/10/2022.

Éric PEREZ

Je souhaiterais tout d'abord réagir aux chiffres indiqués par Nadine Roudil. J'aimerais vous narrer une anecdote récente concernant le changement de mentalité et l'importance de la propriété privée pour certaines personnes. Lors d'une visioconférence avec les administrés d'une commune où nous avons abordé le sujet de la rénovation du logement, un propriétaire a exprimé sa vive opposition à toute obligation de rénover sa copropriété. Les mentalités évoluent néanmoins. Les jeunes adultes n'ont plus la même vision de la propriété et de l'usage des biens. Pour revenir à votre question, **ces données techniques sont en réalité nombreuses et peuvent être utilisées pour localiser les zones de sous-consommation ou de surconsommation à l'intérieur des villes françaises. Toutefois, on ne peut pas se contenter de réaliser ce travail. La prévention doit s'appuyer sur une intervention humaine.** À ce jour, ces actions sont effectuées par certaines associations de médiation mobilisées par les distributeurs, les fournisseurs, les communes ou les départements. Sur le court terme, il faut mettre en œuvre des politiques publiques finançant ces interventions humaines.

Jean-Philippe FOUQUET

Lors de nos discussions, vous aviez évoqué l'action des jeunes des quartiers lors de la crise sanitaire.

Éric PEREZ

En effet, j'avais été surpris par la mobilisation des jeunes des quartiers, notamment des élèves infirmières, qui étaient allés à la rencontre des populations pour les informer sur les campagnes de vaccination contre la COVID-19 et lutter contre la désinformation. Il pourrait être intéressant de mettre en place des systèmes comparables dans le cas de l'énergie. Les missions d'explication d'utilisation des appareils électroménagers et, plus généralement, des problématiques de l'énergie devraient être confiées à des personnes formées et qui ont l'habitude d'échanger avec ces populations, plutôt qu'à des services civiques.

Johanna LECONTE

Je partage ce qui vient d'être dit sur les données. Par ailleurs, les données mises à disposition par Enedis et RTE sont peu utiles dans la mesure où elles datent de 2022. En 2023, Eco CO2 a proposé un programme intitulé « T'es au courant ? » à la Direction Générale de l'Énergie et du Climat. Ce programme vise à transmettre des données dites « chaudes » aux collectivités. À cet effet, j'ai contacté l'ensemble des fournisseurs d'énergie pour savoir s'ils étaient prêts à partager leurs données. Toutefois, seuls deux ont répondu positivement, alors qu'ils comprennent tous l'intérêt de notre projet. Ce projet permet de travailler sur la sobriété à l'échelle territoriale, ce qui n'est pas vraiment le cas aujourd'hui. En ce qui concerne l'accompagnement, les initiatives que vous avez évoquées sont positives et méritent réflexion. Les individus ne doivent pas être considérés

uniquement dans le cadre de leur domicile. Ils interagissent avec d'autres structures, qui peuvent être rattachées aux sphères professionnelles ou associatives par exemple. Il me semble essentiel d'agir sur toutes ces structures de manière simultanée, et éviter de se concentrer uniquement sur le logement et le bâti. Outre l'accompagnement à domicile, les entreprises et les associations pourraient également proposer une sensibilisation et une montée en compétences dans le domaine de l'énergie. Ce renfort multiple permettra de progresser en matière de sobriété.

Jean-Philippe FOUQUET

Madame Dubois, lors de nos discussions, vous avez évoqué des travaux concernant la Géorgie en précisant que vous favorisiez une approche plus pratique et artisanale.

Ute DUBOIS

En effet, en Géorgie, la précarité énergétique prend des formes très différentes de ce que nous connaissons en France. De nombreux habitants des zones rurales se chauffent au bois en utilisant des systèmes de chauffage extrêmement basiques, polluants et inefficaces. **En étudiant les facteurs influençant l'aggravation de la précarité énergétique, nous avons constaté que les capacités des personnes pouvaient jouer un rôle important, sachant que ces capacités étaient elles-mêmes liées à l'accès à une nourriture de qualité et à l'état de santé par exemple.** Il serait intéressant de mener une étude comparable pour la France. S'agissant de la prospective de notre usage de l'énergie, il faut s'attendre à une forte augmentation du poids de l'énergie dans nos budgets, ce qui risque de se traduire par des arbitrages, et un renforcement significatif des inégalités énergétiques. De nombreux mécanismes d'aides n'atteignent pas nécessairement leur cible ou sont très difficiles à mettre en œuvre. On constate ainsi que le nombre des bénéficiaires du dispositif MaPrimeRénov' a toujours été inférieur aux objectifs fixés, et ce, depuis la création de ce programme. Par ailleurs, on constate que certains blocages à la rénovation sont liés au marché du logement, ce qui suppose de réfléchir aux logiques qui sous-tendent ce marché.

Nous avons perdu l'habitude de nous interroger sur notre manière d'utiliser l'énergie. Or, cette conscience énergétique est devenue nécessaire. Il faut réfléchir à des solutions permettant de réduire notre consommation, y compris des solutions « low tech ». À titre d'exemple, dans certains pays, des pièces sont réservées au séchage du linge, ce qui évite d'avoir recours à un sèche-linge. Les personnes en situation de précarité énergétique pourraient être associées à la recherche de solutions.



Jean-Philippe FOUQUET

En vous entendant, on a le sentiment que l'un des enjeux est de s'appuyer sur les sciences humaines afin d'éclairer ces objets autrement qu'à travers le prisme de la culture d'ingénieurs, qui est la culture dominante dans ce domaine.

Nadine ROUDIL

Il faut être conscient que les jeunes adultes sont les premières générations à avoir vécu la sensibilisation aux questions environnementales et aux *green programs* d'éducation à l'environnement. 80 % des pays européens les plus riches, à savoir la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Luxembourg, la France et l'Irlande, connaissent toutes les injonctions. Toutefois, force est de constater que ces pays sont des ultra consommateurs. Ce hiatus devra être comblé pour résoudre la problématique des consommations d'énergie et de la consommation plus généralement. Pour revenir à votre question, il me semble que le problème principal réside dans le prérequis du quantitatif, qui est également celui de l'action publique. Ce prérequis exige la quantification des problèmes. L'outil essentiel des ingénieurs est la modélisation. Nous sommes enjoint en permanence à modéliser les comportements. Cette approche est inopérante, imprécise et ignore la complexité des pratiques. En tant que sociologues, il nous est très difficile de nous faire entendre lorsque nous demandons le développement de programmes précis qui informeraient sur les pratiques et les ressorts des consommations et des solutions adossées.

* * * * *

Oscar GRACIA (Chargé de mission efficacité énergétique - ACTEE)

Je travaille au sein du programme ACTEE, porté par la FNCCR. S'agissant de la distinction entre sobriété subie et sobriété imposée, vous avez souligné qu'il était plus facile d'aider les populations que d'imposer certaines contraintes. Il me semble pourtant que les aides apportées aux plus précaires constituent une forme de contrainte, dans la mesure où un refus les exposerait à la précarité énergétique. Je pense que l'opposition entre aide et contrainte est peu fondée. La sobriété implique un changement de comportement, alors que l'efficacité énergétique renvoie plus à la technique. Ce changement de comportement recouvre non seulement un changement de comportement individuel, mais également un changement de comportement du système. Peut-on et doit-on se passer de contraindre les classes plus aisées à s'engager dans une démarche de sobriété ?

Johanna LECONTE

Nous aimerions que les CSP+ soient davantage contraintes. Les ménages précaires subissent la sobriété, alors que les CSP+ peuvent la choisir. La problématique est justement de parvenir à toucher ces populations. Il est choquant de se rendre compte que ceux qui consomment le plus connaissent presque tous les injonctions. **Être conscient du changement climatique et agir pour la préservation de l'environnement sont désormais des normes sociales.** Toutefois, il existe toujours un écart entre ce dont nous sommes conscients et nos pratiques. L'un des objectifs de la psychologie sociale est d'identifier des interventions permettant de réduire cet écart, notamment en assurant la montée en compétence, en fournissant des outils de mesure des impacts et en s'appuyant sur ces normes sociales. Il faut dorénavant toucher d'autres classes de population si nous souhaitons atteindre les objectifs de sobriété énergétique entre autres.

Nadine ROUDIL

Il est à noter que **les mécanismes d'incitation à la consommation sont plus nombreux et plus efficaces que les mécanismes d'incitation à la sobriété.** Tous les mois, l'indice de la consommation est édité en France. Il faut s'interroger sur ce que cela implique comme dommages invisibles. Nous consommons de l'énergie à l'insu de nos consciences. Plus généralement, nous consommons, tout court, à l'insu de nos consciences. C'est là que se situe le hiatus à mon sens.

Éric PEREZ

Concernant la question du rapport entre précarité et sobriété, **il convient d'avoir à l'esprit que les personnes qui connaissent la précarité énergétique vivent souvent des situations de sobriété contrainte.** Par ailleurs, j'aimerais citer l'exemple d'une habitante de ma commune qui a eu recours au secours populaire, car elle avait des difficultés à payer ses factures auprès du fournisseur d'énergie. Cette personne habitait dans une résidence gérée par un bailleur privé. Malgré une rénovation récente de la résidence, son appartement était froid et humide,

car il était situé au-dessus du vide sanitaire. Cette habitante a finalement été relogée mais le logement en question sera sûrement reloué. Cet exemple montre que la **précarité énergétique continuera à exister tant que des logements inadaptés seront mis en vente ou en location.**

Christophe BOUNEAU, *Professeur émérite d'histoire économique, coordinateur de la chaire RESET de la Fondation Bordeaux Université, membre du conseil scientifique de l'AARHSE*

Madame Roudil a indiqué que la moitié des Français habitaient dans un habitat pavillonnaire. Il me semble à cet égard important de souligner, qu'au-delà de la précarité énergétique qui touche les locataires, se pose également la question de la paupérisation des classes moyennes inférieures. Ainsi, en Aquitaine, dans les années 60 et 70 les ménages propriétaires ont acquis des biens immobiliers parfois énergivores et ont été incités à se doter d'équipements qui ne sont plus adaptés. En France, on dénombre ainsi de nombreux petits propriétaires, qui subissent un phénomène de paupérisation.

Daniel BELON, *Directeur de projet à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature du ministère de la Transition écologique, membre de l'AARHSE*

J'ai découvert un outil efficace en matière de gestion des comportements : la fresque du facteur humain. Cet outil prend en compte non seulement le raisonnement rationnel, mais également le ressenti et les émotions. Cet outil pourrait être intéressant pour mener des actions concrètes sur le terrain.

Colombine BALCAEN, *Chargée de mission Energie - FNCCR*

Certaines personnes ne peuvent pas réguler leur consommation. Je pense notamment aux habitats soumis au chauffage collectif. Nous avons même constaté que certains habitants ouvraient les fenêtres de leur logement parce qu'ils avaient trop chaud. Quel avenir voyez-vous pour ce type de fonctionnement ?

Johanna LECONTE

Une réglementation en cours devrait permettre l'individualisation des frais de chauffage, ce qui devrait mettre un terme à ces pratiques. Il convient de sensibiliser les gestionnaires de ces immeubles et parcs locatifs.

Stéphanie TRUQUIN, *Conseillère technique - Familles rurales*

L'Association de consommateurs Familles Rurales a mené une étude sur l'utilisation de l'énergie en milieu rural par rapport au milieu urbain. En milieu rural, de nombreux logements sont plus difficiles à chauffer en raison de leur taille, de leur ancienneté et de leur mauvaise isolation. Par ailleurs, les populations concernées sont aussi plus isolées et éloignées des lieux d'information et subissent une précarité en termes de mobilité. Ces ménages ne sont pas en mesure de s'acquitter d'un reste à charge de 500 ou 1 000 euros. Notre

association organise des permanences itinérantes pour informer ces personnes et leur faire connaître des solutions de rénovation aidée mais ces démarches s'avèrent complexes à mettre en œuvre. On peut se féliciter que le plan pour les aides à la rénovation énergétique commence à être mieux ciblé mais il faut désormais trouver les moyens pour aller chercher cette population précaire et isolée.

Nadine ROUDIL

Les enjeux liés à la précarité énergétique sont souvent évoqués en ce qui concerne le milieu urbain. Or, la question de la périphérie urbaine et du milieu rural est cruciale. Les habitants du pavillonnaire construit dans les années 50 et 70 sont vieillissants. En même temps, il existe une politique publique qui vise au maintien à domicile. Ces personnes, qui disposeront de moins de revenus durant leur retraite, devront néanmoins rénover leur logement. Il s'agit d'un vrai enjeu. Les personnes qui vivent en centre bourg sont celles qui ont le moins de moyens. Ils vivent dans l'habitat le plus dégradé, car c'est celui qui a la valeur immobilière la plus faible. Les élus locaux connaissent bien leur territoire et les outils à mobiliser. Ainsi, certains créent des petits systèmes de chauffage urbain dans de petites communes pour économiser de l'énergie et réduire le montant des factures. D'autres communes ont créé des stations-service coopératives rurales.

Johanna LECONTE

Cela rejoint ce que je soulignais précédemment, à savoir agir sur plusieurs sphères. Un agriculteur sur deux appartient aujourd'hui à une coopérative. On peut donc mettre en place des référents énergie dans chacune des coopératives qui pourraient aider les agriculteurs. Il faut aller chercher ces personnes où elles sont et utiliser ces relais pour diffuser de l'information.

Ute DUBOIS

L'habitat en milieu rural est une problématique importante qui se double d'une problématique concernant la manière dont on occupe les logements. De nombreux logements sont ainsi sous-occupés. Il arrive que des personnes seules vivent dans un logement de cinq pièces ou plus. Le réseau écohabitat a développé un concept intéressant qui vise à créer au sein d'un grand logement, un espace isolé permettant de vivre confortablement, notamment en hiver. Cela pose aussi la question de l'évolution de nos manières d'habiter. Le vieillissement de la population et la sous-occupation nous invitent à porter notre réflexion sur l'utilisation du parc de logements.

Jean-Philippe FOUQUET

Je vous remercie pour ce passionnant débat et remercie la FNCCR et l'AARHSE d'avoir organisé ce temps d'échange.

Antoine COROLLEUR

Je tiens à remercier l'ensemble des intervenants et l'animateur de cette rencontre et vous donne rendez-vous au congrès de la FNCCR, qui se tiendra à Besançon à la fin du mois de juin, pour une nouvelle session des travaux de l'AARHSE.



Compte rendu du petit déjeuner débat de l'AARHSE, organisé au siège de la FNCCR le 15 novembre 2023

FNCCR/SGS - 04/24

crédit photo : FNCCR/Service communication